https://www.snetap-fsu.fr/Suites-attentat-contre-S-Paty-Le-Snetap-FSU-interroge-le-Ministre.html



Suites attentat contre S. Paty Le Snetap-FSU interroge le Ministre

- Les Dossiers - Laïcité -

Date de mise en ligne : jeudi 26 novembre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/3

Suites attentat contre S. Paty - Le Snetap-FSU interroge le Ministre

Date: 23 novembre 2020	
	Monsieur Julien DENORMANDIE
Objet : Valeurs de la République	
	Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
	78, rue de Varenne
	75349 PARIS 07SP

Monsieur le Ministre,

Le Snetap-FSU vous a interpellé par écrit quelques jours après le terrible assassinat de notre collègue Samuel Paty.

Dans son interpellation, il proposait des actions à mettre en oeuvre à court, moyen et long termes.

Il rappelle que ces actions sont autant de remparts contre l'obscurantisme et d'armes pour éclairer tous et toutes les jeunes que nous formons dans l'enseignement agricole avec des particularités et des spécificités justifiant des outils et des mesures propres à notre système d'enseignement.

A titre d'exemple si les problèmes d'intégrisme religieux existent dans nos écoles, les problèmes d'extrémisme politique notamment en milieu rural, où certains de nos établissements sont implantés, sont bien réels et méritent que nous y attachions, tous et toutes, la plus grande importance.

C'est pour ces raisons que nous demandons votre arbitrage sur les points suivants :

- la création d'une cellule de crise à la <u>DGER</u> pour permettre à l'enseignement agricole de répondre dans l'urgence aux situations de crise;
- la création d'un observatoire sur la liberté d'enseignement (plusieurs exemples de situations pédagogiques empêchées ont été constatées ces dernières années dans un certain nombre de nos établissements suite à des pressions ou menaces de lobbys extérieurs);
- un suivi et une évaluation régulière des actions menées dans les établissements dans le cadre des plans « valeurs de la République » et « 100 % citoyen.es », qui se doivent d'être intégrés dans les projets d'établissement depuis les attentats de 2015
- l'introduction de l'EMC (Enseignement Moral et Civique), en tant que discipline, dans toutes les filières avec un horaire dédié et des dédoublements. Nous rappelons que seuls les élèves de CAPa et de Bac Professionnel de l'enseignement agricole, deux publics pourtant vulnérables, n'ont pas d'EMC dans leur formation;
- l'introduction de cours de philosophie en bac professionnel.

Nous attirons votre attention, Monsieur le Ministre, sur le fait que ces mesures doivent se mettre en place rapidement et donc dès la rentrée 2021.

Ne pas le faire reviendrait à se contenter d'une politique d'affichage et de communication, qui risquerait de tourner court, à l'image de ce qui s'est passé après 2015, ce que tous et toutes ne pouvons que déplorer - faute d'évaluation annuelle et de mesures structurelles volontaristes et assumées politiquement, en particulier au niveau des programmes d'enseignement.

Espérant une attention particulière de votre part et conscient.es de l'intérêt que vous portez à ces sujets, nous vous

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/3

Suites attentat contre S. Paty - Le Snetap-FSU interroge le Ministre

remercions par avance pour vos réponses et diligences et nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre total dévouement pour le service public d'enseignement et pour la défense des valeurs de la République.

Clémentine MATTEI - Co-Secrétaire Générale Snetap-FSU

Frédéric CHASSAGNETTE - Co-Secrétaire Général Snetap-FSU

Copyright © SNETAP-FSU Page 3/3